

# RAPPORT ANNUEL 2019

## SUR LES COÛTS ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



## Table des matières

Table des matières.....	2
1. Territoire et compétences .....	4
1.1. Le périmètre .....	4
1.2. La gestion des déchets.....	4
1.3. L'organisation du service .....	4
2. La collecte .....	6
2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	6
2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles.....	9
2.3. Résultats de la collecte des recyclables .....	10
2.4. La collecte des encombrants .....	12
2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation .....	12
3. La déchèterie .....	13
3.1. Les horaires et conditions d'accès .....	13
3.2. Le bilan de la fréquentation.....	14
3.3. Les apports.....	15
3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation .....	16
4. Les déchèteries mobiles.....	17
5. Synthèse technique .....	17
6. Mesures de prévention.....	18
6.1. Sensibilisation .....	18
6.2. Animation et éducation .....	19
6.3. Compostage collectif public.....	19
6.4. Actions correctives.....	20
7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire .....	22
7.1. La gestion des bacs roulants .....	22
7.2. Les actions sur les colonnes d'apport volontaire.....	24
8. Les indicateurs financiers.....	25
8.1. Les dépenses du service.....	25
8.2. Synthèse des dépenses.....	27
8.3. Les recettes .....	28
8.4. Synthèse des recettes .....	29
8.5. Bilan financier .....	29
9. Synthèse.....	30

## Table des illustrations

Figure 1 : Territoire de l'AVBS .....	4
Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte .....	5
Figure 3 : Tableau des modalités de collecte .....	7
Figure 4 : Tableau des jours de collecte hors régie .....	8
Figure 5 : Tableau des secteurs de collecte en régie.....	9
Figure 6 : Tableau de production des OMR.....	9
Figure 7 : Tableau de production des emballages et/ou journaux.....	10
Figure 8 : Tableau de la quantité de verre générée .....	10
Figure 9 : Répartition (en %) des déchets multimatériaux triés par le CDT .....	11
Figure 10 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT .....	11
Figure 11 : Composition (en %) des déchets collectés.....	13
Figure 12 : Nature de la valorisation des déchets collectés.....	13
Figure 13 : Nombre d'entrées mensuel à la déchèterie .....	14
Figure 14 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie.....	15
Figure 15 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie .....	16
Figure 16 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie.....	16
Figure 17 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile .....	17
Figure 18 : Synthèse de la production des divers flux de déchets .....	17
Figure 19 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire .....	18
Figure 20 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie.....	18
Figure 21 : Photographie de la 1ère récolte de compost mature le 21 décembre.....	20
Figure 22 : Répartition par nature des 974 anomalies .....	20
Figure 23 : Répartition des 2 621 annotations par commune (à gauche) et par activités (à droite) .....	21
Figure 24 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/20.....	22
Figure 25 : Répartition des livraisons de bacs .....	22
Figure 26 : Répartition des réparations de bacs.....	23
Figure 27 : Répartition communale des réparations de bacs.....	23
Figure 28 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant .	30
Figure 29 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant .....	31
Figure 30 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitants.....	31

## 1. Territoire et compétences

### 1.1. Le périmètre

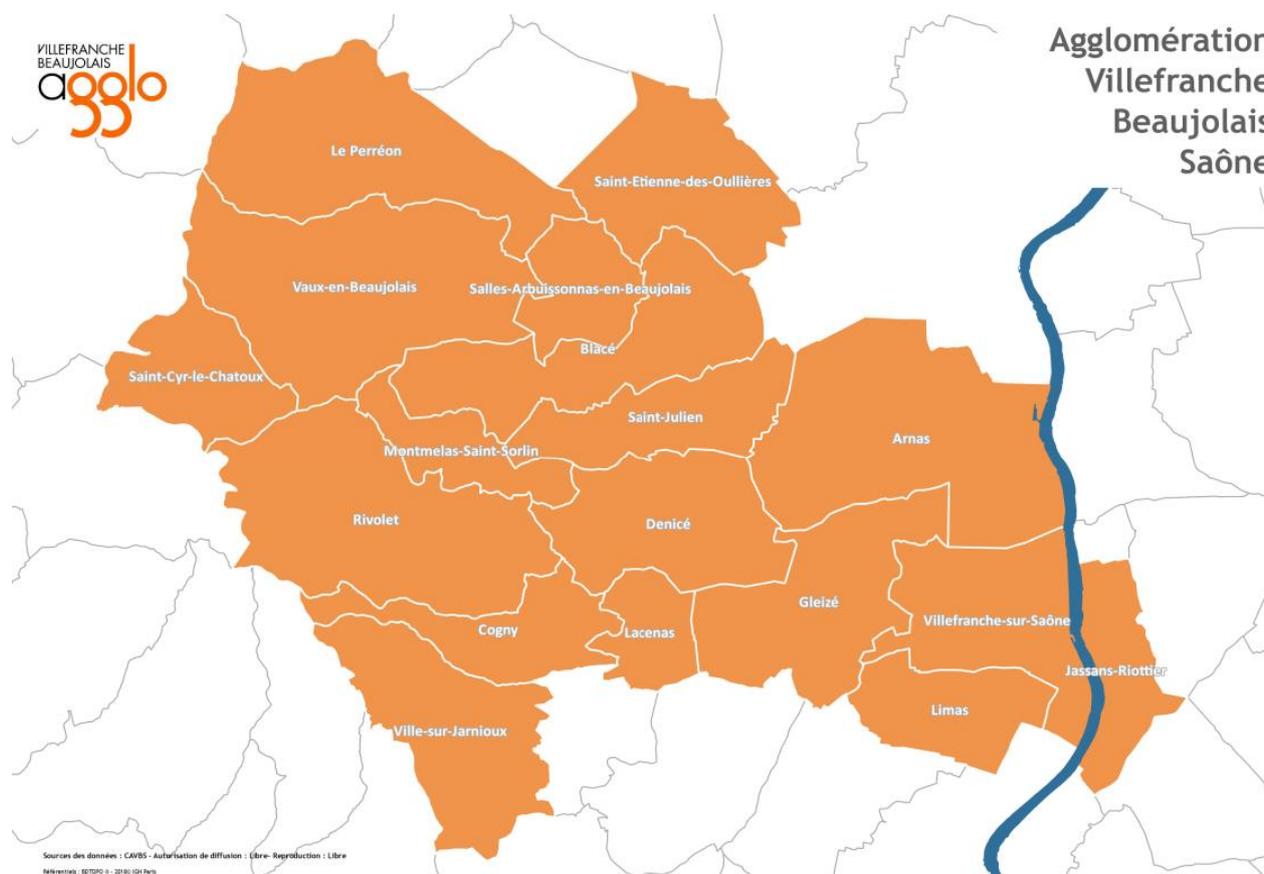


Figure 1 : Territoire de l'AVBS

Le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) est composé de 18 communes : Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint-Etienne des Ouillères, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux.

La population compte 73 090 habitants\*

\*Sources : Insee, Recensement de la population 2017

### 1.2. La gestion des déchets

L'AVBS assure les missions suivantes :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés
- Gestion de la déchèterie communautaire d'Arnas
- Information, sensibilisation et éducation de tout public, sur la gestion, la prévention et la réduction des déchets
- Livraison et maintenance des bacs roulants
- Gestion des points d'apports volontaires

Le traitement des déchets est de la compétence du SYTRAIVAL.

### 1.3. L'organisation du service

#### • La collecte

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée, en porte à porte, ou en point d'apports volontaires. La gestion est assurée en régie pour les communes de Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Saône et, en prestation de service, pour les autres communes. Elle se déroule comme suit :

Ordures Ménagères Résiduelles	Population* (habitants)
Porte à porte	66 751

Emballages légers + papiers	Population*
Porte à porte	61 067
PAV	5 684

Verre	Population*
PAV	66 751

Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte

\*Hors JASSANS

- **La déchèterie**

Elle permet de recueillir les déchets des ménages et des professionnels (uniquement verre et cartons) qui ne sont pas produits de manière courante.

- **Le traitement**

Le SYTRIVAL assure le traitement de certains déchets collectés, plus précisément l'incinération des ordures ménagères, le transfert et le tri des collectes sélectives, la collecte du verre, le compostage des déchets verts, le recyclage des déchets inertes, la valorisation du plâtre, le broyage et la valorisation énergétique des encombrants ... Des éco organismes et divers prestataires sont en charge de la gestion des autres déchets.

- **La communication**

Une équipe, composée d'une responsable du service collecte sélective, d'une agente gestionnaire des bacs et des badges de la déchèterie, de 2 ambassadrices du tri, assure la communication et la sensibilisation au quotidien. De plus, le service met en place des projets d'actions et d'animations, auprès de tout public. Un service interne à l'Agglo composé d'une chargée de communication, deux assistantes et une personne en apprentissage, est, en partie, en charge de la création de documents et autres outils pour développer la communication du service.

- **Moyens humains et matériels**

Pour la collecte en régie, la collectivité dispose d'un local technique situé 197 Rue des Hêtres à Arnas. Ce local est composé de :

- garage pour les véhicules
- locaux pour le stockage (des conteneurs, des produits, des vêtements, matériel d'animation)
- réfectoire
- salle de briefing
- vestiaires
- bureaux
- aire de lavage
- parking

Etat des effectifs :

- 1 chef d'équipe
- 24 agents dont 11 sont titulaires du permis poids lourd.
- 1 agent chargé de gérer, livrer et réparer des conteneurs
- 1 agent chargé d'entretenir les points d'apport volontaires et les points de regroupement

Parc matériel (moyenne d'âge du parc : 8 ans) :

- 10 camions bennes ordures ménagères
- 3 véhicules utilitaires
- 3 véhicules légers dont 1 véhicule électrique

## 2. La collecte

### 2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés

- **Les modalités de collecte**

Les *ordures ménagères résiduelles* (OMR) sont collectées en porte à porte sur l'ensemble du territoire. Pour certaines zones, Le règlement de collecte n'impose pas la présentation de ces déchets dans des contenants (voir tableau ci-dessous).

La collecte sélective est effectuée en porte à porte ou en apport volontaire. Les contenants pour les emballages ménagers recyclables (EMR) et papiers graphiques sont distincts en fonction des communes.

Le verre est collecté en point d'apport volontaire pour l'ensemble du territoire.

Communes	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers	Papiers	Verre
<b>Secteur Régie</b> Arnas Gleizé Limas Villefranche-sur-Saône		 Hypercentre de Villefranche		
<b>Secteur Vauxonne</b> Blacé Le Perréon Salles-Arbuissonnas Saint Etienne des Oullières Saint Julien Vaux en Beaujolais	 	 Ou		
<b>Secteur Nizerand Morgon</b> Cogny Dénicé Lacenas Montmelas Saint Sorlin Rivolet Saint Cyr le Châtoux Ville-sur-Jarnioux	 			
Jassans		  		

Figure 3 : Tableau des modalités de collecte

• **La fréquence de collecte des déchets ménagers et assimilés**

La **collecte des ordures ménagères** est réalisée 1 fois par semaine, hors régie.

Sur le secteur en régie, la fréquence du porte à porte se déroule comme suit :

3 fois par semaine : hyper centre Villefranche, quartiers habitats collectifs

2 fois par semaine : secteur mixte (collectif, individuel)

1 à 2 fois par semaine en alternance : secteur pavillonnaire

1 fois par semaine : secteur rural, zones industrielles

La **collecte sélective** est organisée différemment en fonction des secteurs.

*Secteur Régie et Vauxonne :*

La collecte des emballages légers et des journaux-magazines est effectuée, en porte à porte, et en mélange (multi) pour l'ensemble des habitants à l'aide de bacs, d'une capacité de 120 à 660 litres ou de sacs jaune de 50 litres, fournis par l'agglo. La collecte en sacs jaune concerne l'hyper-centre de Villefranche et le secteur Vauxonne.

La fréquence de collecte en multimatériaux est hebdomadaire sur les secteurs de Villefranche et les quartiers de Belleruche, Béligny, le Garet, Troussier et la Quarantaine et tous les 15 jours, sur les autres secteurs.

*Secteur Nizerand Morgon et Ville-sur-Jarnioux :*

Les emballages légers et les journaux sont collectés séparément en bornes d'apport volontaire, le lundi, en fonction du taux de remplissage.

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BLACE			Semaine paire		
COGNY					
DENICE					
LACENAS					
LE PERREON			Semaine impaire		
MONTMELAS					
RIVOLET					
SAINT CYR LE CHATOUX					
SAINT ETIENNE DES OULLIERES + Blaceret			Semaine impaire		
SAINT JULIEN			Semaine paire		
SALLES ARBUISSONNAS			Semaine paire		
VAUX EN BEAUJOLAIS			Semaine impaire		
VILLE SUR JARNIOUX					

Figure 4 : Tableau des jours de collecte hors régie

CAVBS - COLLECTE DES DECHETS MENAGERS REGIE				2018 / 2019	juillet 2018	
OM - Fréquences :		C3 C2 C2/C1 C1	Secteurs régularisés lors d'un jour férié :			
CS - Fréquences :		C1 C0,5	CS : toutes les tournées CS			
			OM : secteurs en C1 et hyper centre de Villefranche			
EQUIPES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
SEMAINES IMPAIRES	1	Centre ville S O Belleruche	Villefranche N O Gleizé	Centre ville S O Belleruche	Limas C2/C1 C2 Villefranche S E	Centre ville S O Belleruche
	2	Centre ville S E C2 Villefranche S E	Villefranche N E	Centre ville S E Arnas	C2 Villefranche S E	Centre ville S E Villefranche NO
	3	Centre ville N O C2 Villefranche S O	Chartonnière Hopital Arnas Bourg	Centre ville N O Arnas	C2 Villefranche S O	Centre ville N O Villefranche NO + Gleizé
	4	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier	CENTRE VILLE SACS Troussier Quarantaine Villefranche SO	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier + Garet	Villefranche N E	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier + Garet
	5	Limas C2/C1 Limas C2	Porte d'Anse / Belleruche Rue Belleville / Garet Beligny	Gleizé C1	Limas C2/C1	Villefranche N E
	6	Limas C2/C1 Limas + Villefranche C1 C2 Villefranche S O	CENTRE VILLE SACS Villefranche SO	Gleizé C1	Villefranche N E	Gleizé Chartonnière Hopital Arnas Bourg
	7	Centre ville S O + Garet C2 Villefranche S E	Gleizé Gleizé / Villefranche NE NO	ZI N + ZI S Belleruche	ZI Arnas + ZI Villefranche Limas + Villefranche C1	
EQUIPES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
SEMAINES PAIRES	1	Centre ville S O Belleruche	Villefranche N O Gleizé	Centre ville S O Belleruche	Villefranche N O / Gleizé C2 Villefranche S E	Centre ville S O Belleruche
	2	Centre ville S E C2 Villefranche S E	Villefranche N E	Centre ville S E Arnas	C2 Villefranche S E	Centre ville S E Villefranche N O
	3	Centre ville N O C2 Villefranche S O	Chartonnière Hopital Arnas Bourg	Centre ville N O Arnas	C2 Villefranche S O	Centre ville N O Villefranche NO + Gleizé
	4	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier	CENTRE VILLE SACS Troussier Quarantaine Villefranche SE	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier + Garet	Villefranche N O Gleizé	Centre ville N E Quarantaine + Béliigny Troussier + Garet
	5	Limas C2/C1 C2 Villefranche S O	Porte d'Anse / Belleruche Rue Belleville / Garet Beligny	Gleizé C1	Limas C2/C1	Villefranche N E
	6	Limas C2/C1 Limas + Villefranche C1 C2 Villefranche S O	CENTRE VILLE SACS Villefranche S E	Arnas C1	Limas C2/C1	Chartonnière Hopital Arnas Bourg
	7	Centre ville S O + Garet C2 Villefranche S E	Gleizé Gleizé / Villefranche NE NO	ZI N + ZI S Belleruche	Villefranche N O / Gleizé	Gleizé

Figure 5 : Tableau des secteurs de collecte en régie

## 2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 910	13 379,08	252,86	Régie
Secteur Hors-régie	13 841	2 547,68	184,07	SUEZ Environnement
<b>TOTAL CAVBS (hors JASSANS)</b>	<b>66 751</b>	<b>15 926,76</b>	<b>238,60</b>	

Figure 6 : Tableau de production des OMR

## 2.3. Résultats de la collecte des recyclables

EMBALLAGES ET JOURNAUX : MULTI Porte à porte				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 910	1 958,46	37,01	Régie
Secteur Vauxonne	8 157	263,50	32,30	SUEZ Environnement

EMBALLAGES				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon (PAV)	5 684	79,50	13,99	VEOLIA

PAPIER Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon	4 878	80,62	16,53	G. GUERIN
Ville-sur-Jarnioux	806	14,28	17,72	
Déchèterie	65 945	35,02	0,53	

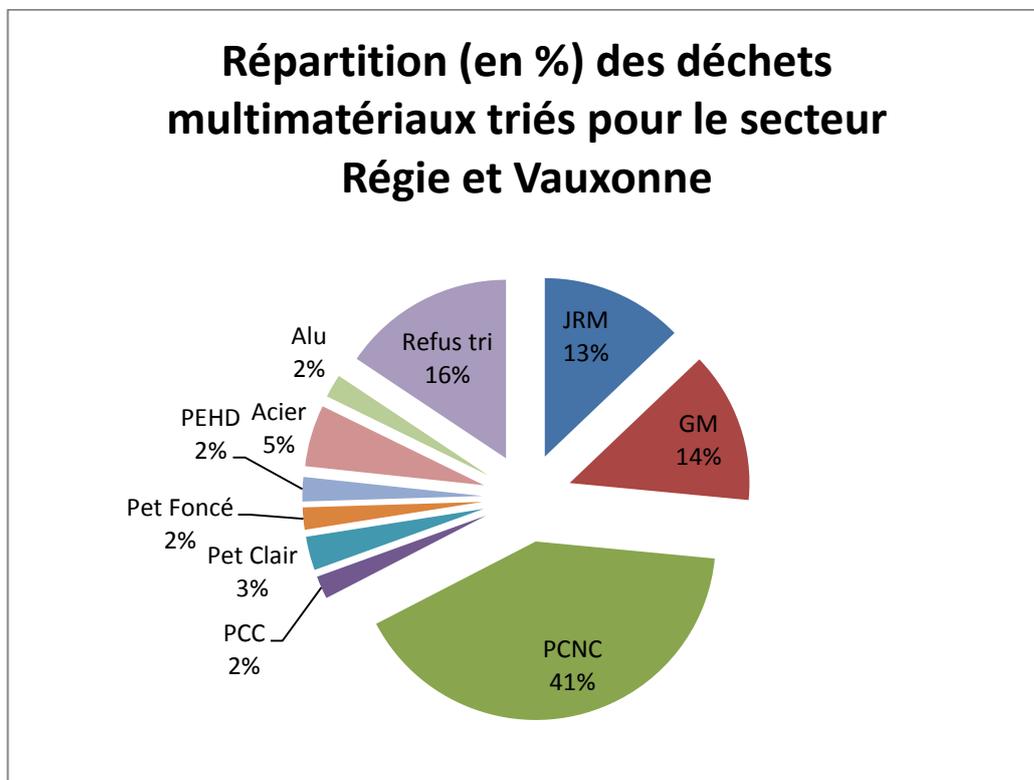
Figure 7 : Tableau de production des emballages et/ou journaux

VERRE Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie (urbain)	52 910	1 110,18	20,98	G.GUERIN
Secteur zone rurale	13 841	644,00	46,52	
Déchèterie Arnas	65 945	142,71	2,16	
<b>TOTAL</b>	66 751	1 896,89	28,42	

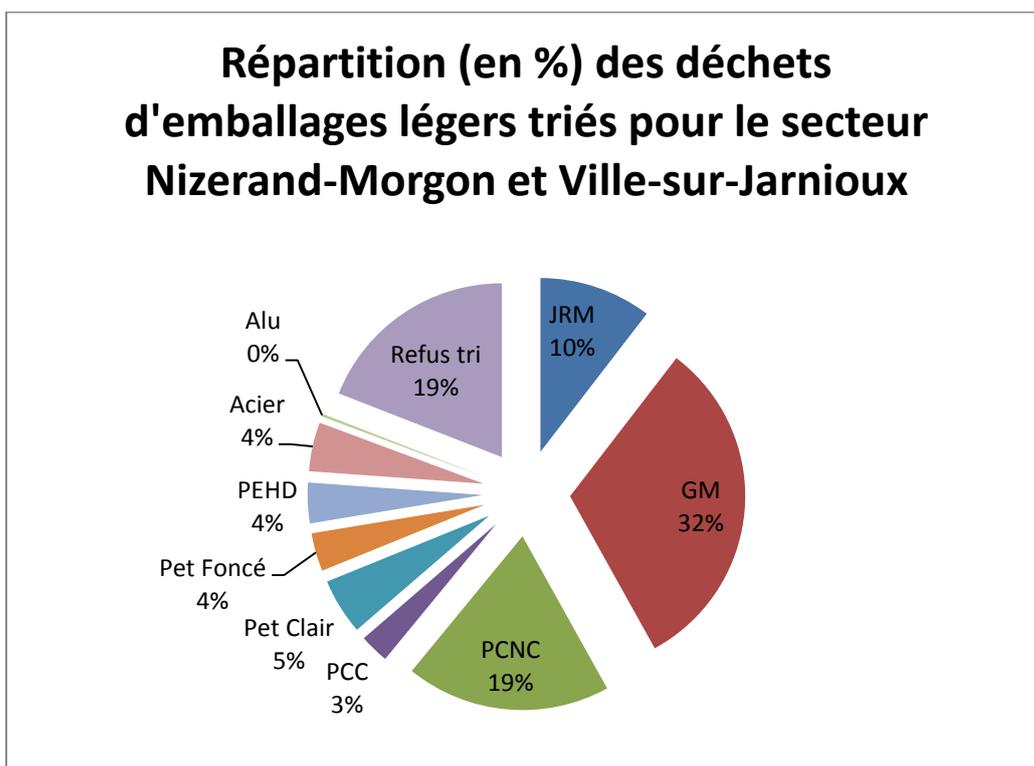
Figure 8 : Tableau de la quantité de verre générée

• **Déchets triés issus du Centre De Tri (CDT)**

Les déchets recyclables collectés sont vidés sur les plateformes de stockage de Villefranche (VEOLIA) et de Quincieux (SYTRAIVAL). Ils sont ensuite transférés vers le centre de tri de Nicollin à St Fons. Le centre de tri de Nicollin a été entièrement détruit par un incendie en juillet 2019. Depuis les déchets recyclables sont transférés au centre de tri de SUEZ à Firminy.



....  
Figure 9 : Répartition (en %) des déchets multimatériaux triés par le CDT



....  
Figure 10 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT

## 2.4. La collecte des encombrants

- **Postes fixes Villefranche**

La ville de Villefranche est collectée en poste fixe d'une demi-heure sur 17 points de collecte, 2 samedis par mois. Les habitants apportent leurs encombrants lors du stationnement du véhicule de collecte.

SECTEUR	MODE DE COLLECTE	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)
POSTES FIXES VILLEFRANCHE	Apport par les habitants	23,78

- **La collecte sur les quartiers de Belleroche, la Claire et la commune de Limas**

La commune de Limas est collectée tous les 2<sup>e</sup> samedis des mois paires. Les quartiers de Belleroche et La Claire sont collectés deux samedi par mois.

LIEUX	MODE DE COLLECTE	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)
BELLEROCHE, La Claire et LIMAS	Porte à porte	153,72

## 2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation

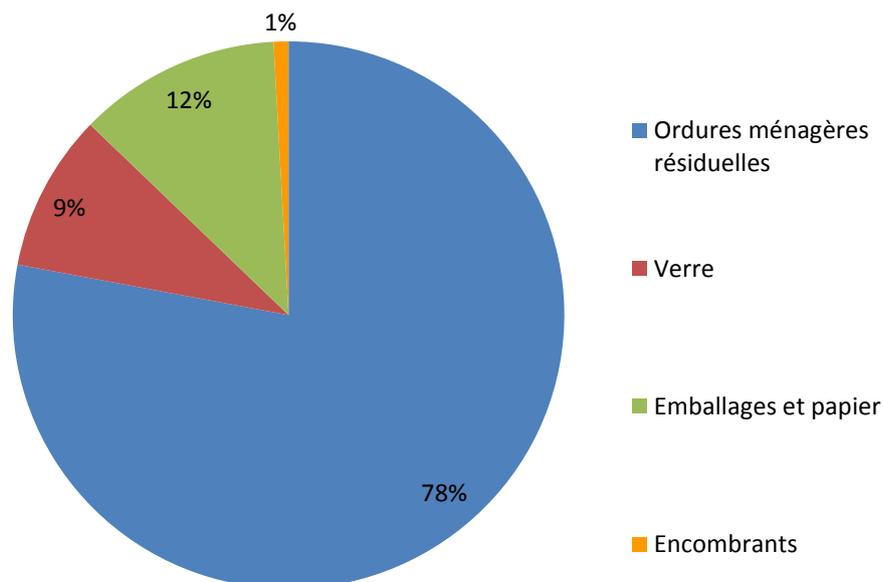


Figure 11 : Composition (en %) des déchets collectés

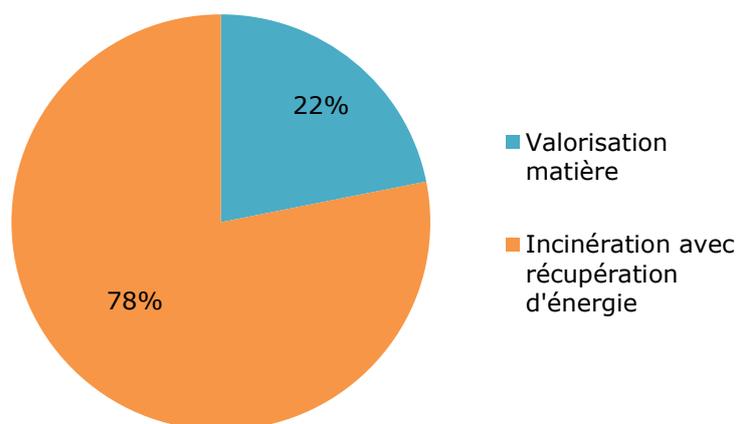


Figure 12 : Nature de la valorisation des déchets collectés

### 3. La déchèterie

Elle accueille tous les habitants de l'agglomération à l'exception des habitants de :

- Jassans (déchèterie de Frans)
- Ville-sur-Jarnioux (déchèteries de Anse, Chazay d'Azergues, Saint Laurent d'Oingt et Theizé)

Les habitants de Saint Etienne des Oullières ont également la possibilité de se rendre à la déchèterie de Belleville. Une convention de participation financière a été mise en place avec chaque EPCI gestionnaire des déchèteries.

#### 3.1. Les horaires et conditions d'accès

<b>LOCALISATION</b>	Arnas – rd 306 – Avé Maria
<b>HORAIRES</b>	

	<p>Ouverture : lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, dimanche de 9h à 12h</p> <p>Accès autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture</p> <p>Fermeture : jours fériés</p>
<b>ACCÈS</b>	Badge

Cette installation reçoit les déchets issus des ménages. Les professionnels sont acceptés uniquement pour l'apport des cartons (accès payant) et du verre.

### 3.2. Le bilan de la fréquentation

Sur l'année 2019, 1537 badges ont été créés, (+9.8%/ 2018) répartis ainsi :

- 1527 Badges particuliers
- 9 Badges professionnels
- 1 Badges institutionnels

155 badges payants d'une valeur de 20 euros ont été refait suite à une déclaration de perte ou de vol par l'utilisateur.

L'entrée à la déchèterie se fait uniquement avec le badge. Au total, 121335 entrées ont été comptabilisées pour l'année.

Pour les nouveaux habitants, un passage à la déchèterie leur est accordé sur présentation du justificatif de domicile de moins de 6 mois. Ils créent le dossier sur place et récupèrent leur badge dans leur commune sous 10 jours (Blacé, Cogny, Lacenas, le Perréon, Saint Cyr le Châtoux, Saint Etienne des Oullières, Saint Julien, Vaux en Beaujolais) ou au siège de l'agglomération (Arnas, Denicé, Gleizé, Limas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet, Salles Arbussonnas, Villefranche). Le gardien scanne leur passage avec un badge désigné « nouvel habitant ».

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL ANNUEL
6949	8264	10565	12660*	11550*	11585	10655	13940	10280*	10244	7750	6893	<b>121 335</b>

\*Estimation

Figure 13 : Nombre d'entrées mensuel à la déchèterie

### 3.3. Les apports

DECHETS NON DANGEREUX			DECHETS DANGEREUX		
Type de déchets	Quantité (tonnes)	Production par habitant (kg/hab)	Type de déchets	Quantité (tonnes)	Production par habitant (kg/hab)
Déchets verts	2 566,66	36,91	Huile moteur	15,48	0,23
Gravats, inertes	2 375,42	34,16	Peintures	105,80	1,6
Encombrants	1 367,40	19,67	Acides/bases, solvants, non identifiés	13,45	0,2
Cartons	477,16	6,86	Phytosanitaires	4,48	0,06
Ferraille	551,31	7,93	Produits de labo	1,21	0,02
Bois	835,86	12,02	Aérosols	3,09	0,05
Plâtre	341,08	4,91	D3E (appareils électriques)	412,72	6,26
DEA (vieux mobilier)	1 076,80	15,49	Lampes	2,02	0,03
Radiographies	-	-	Batteries	8,76	0,13
Huiles alimentaires	3,10	0	Piles et accumulateurs	3,48	0,05
<b>TOTAL DND :</b>	<b>9 594,79</b>	<b>145,50</b>	<b>TOTAL DD :</b>	<b>570,49</b>	<b>7,53</b>

	Quantité en tonnes	Production par habitant en kg
<b>TOTAL :</b>	<b>10 165,28</b>	<b>153,03</b>

Figure 14 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie

### 3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation

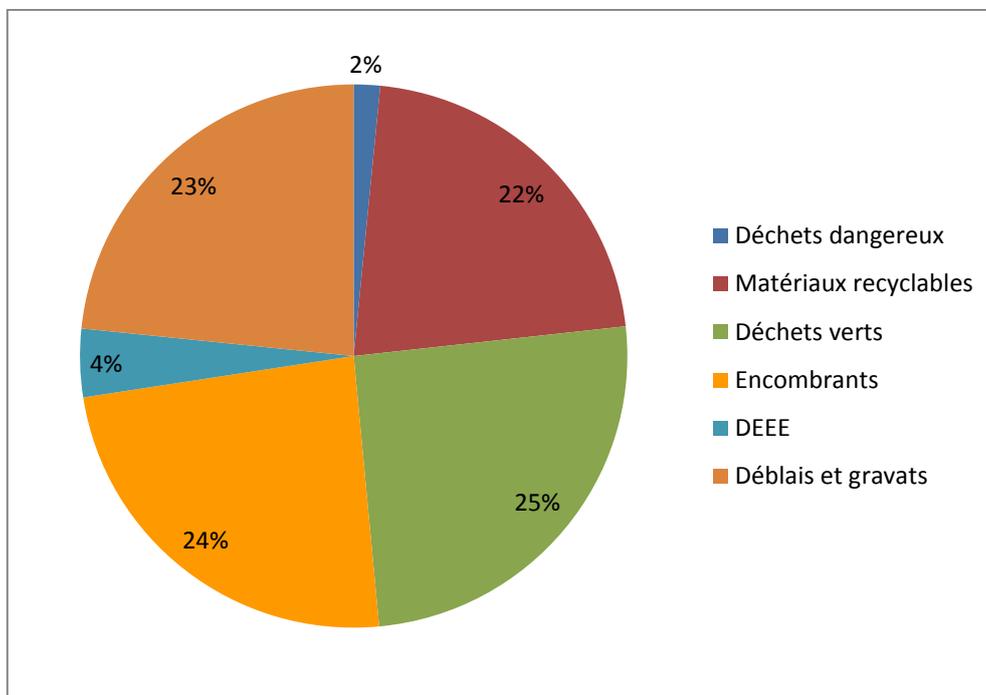


Figure 15 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie

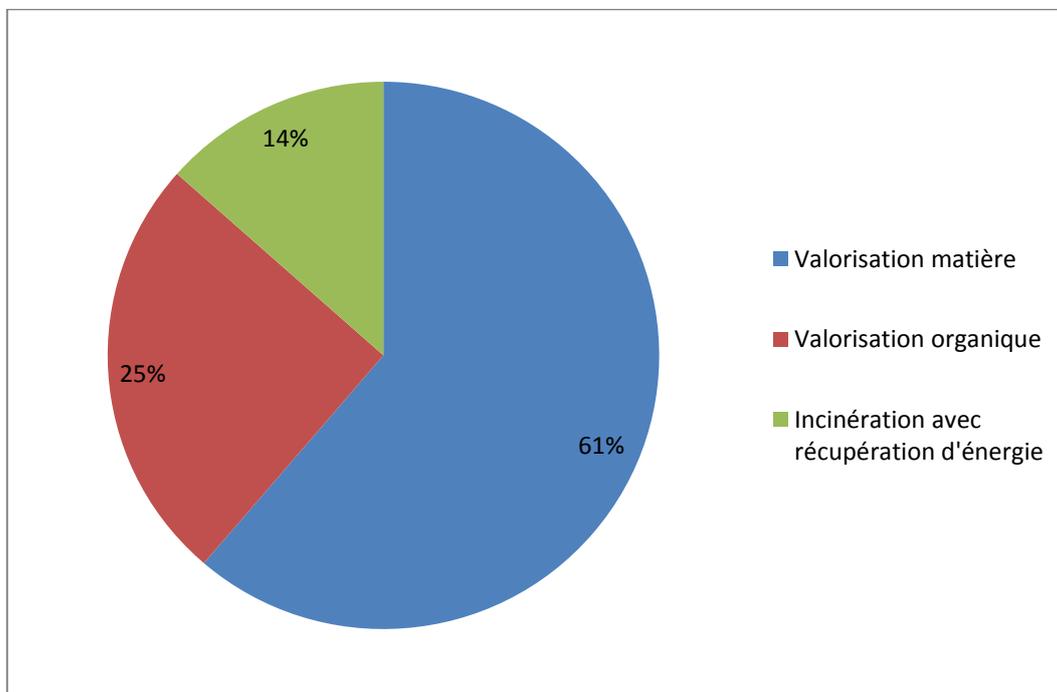


Figure 16 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie

## 4. Les déchèteries mobiles

L'organisation d'une déchèterie mobile s'est déroulée dans 2 communes :

Samedi 19 octobre de 9h00 à 17h00,  
Rue de la Gare au Perréon, ouverte également aux habitants de Salles-Arbuissonnas et Vaux-en-Beaujolais.

Samedi 26 octobre de 9h00 à 17h00,  
Parking de l'école à Lacenas, ouverte également aux habitants de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet et St Cyr le Châtoux.

Les tonnages collectés des flux de ferraille, bois et encombrants sont présentés ci-dessous.

	Tonnes collectées
Le Perréon	11,07
Lacenas	16,00

Figure 17 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile

L'association l'OASIS était présente afin de récupérer les objets réutilisables (vêtements, jouets, cycles, mobilier...).

## 5. Synthèse technique

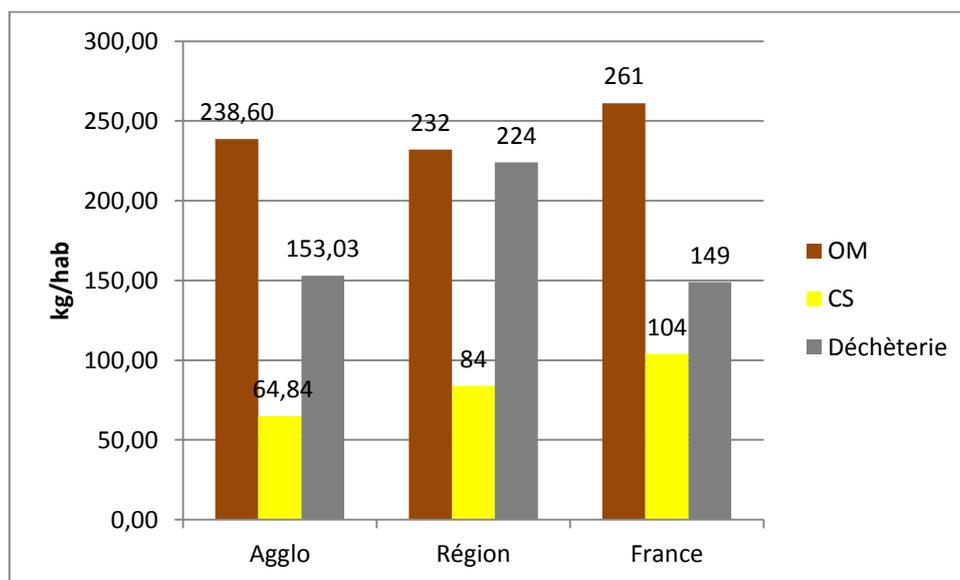


Figure 18 : Synthèse de la production des divers flux de déchets

\*Source : ADEME, données déchets-nationale-année 2016  
SINOE, données déchets-régionale-année 2017

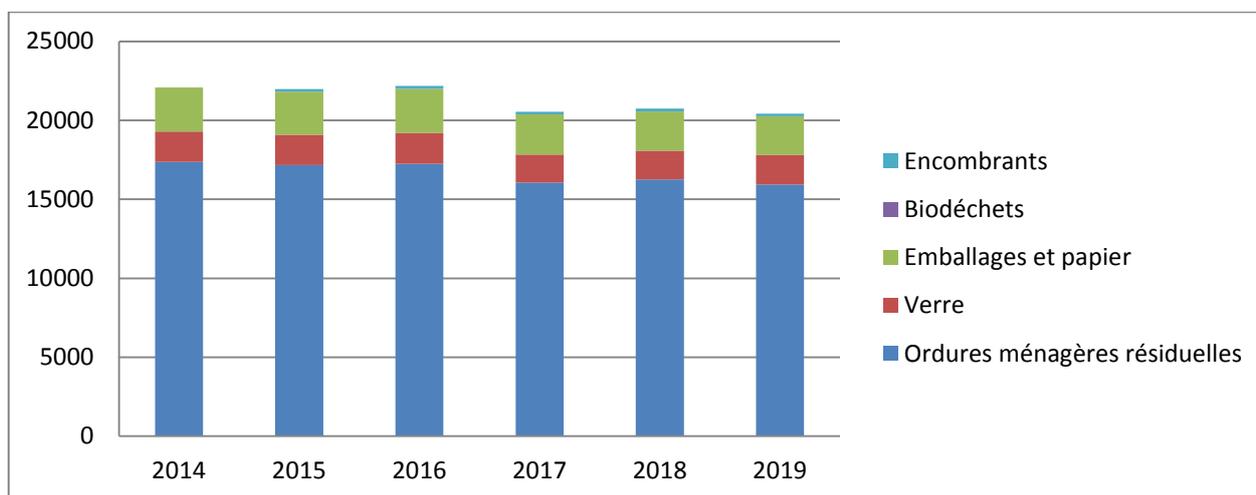


Figure 19 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire

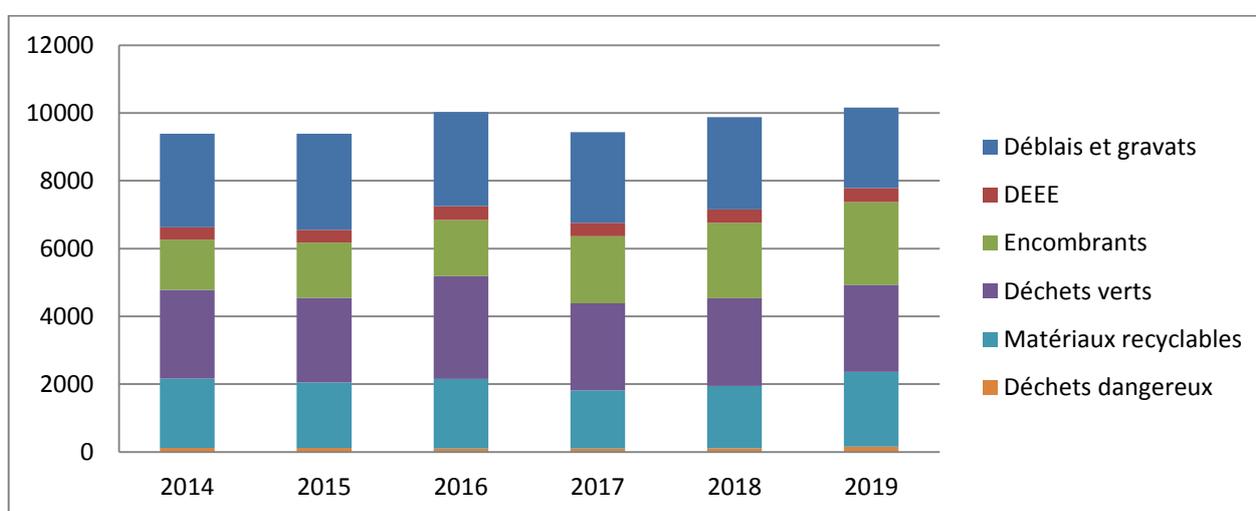


Figure 20 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie

## 6. Mesures de prévention

### 6.1. Sensibilisation

#### • Supports pédagogiques et d'informations

- **Site internet** : actualisation des informations par le service et le service communication
- **Facebook et Instagram** : posts de photos, vidéos, actualités et jeu concours organisé en novembre 2019 durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD 2019).
- **Documents d'informations**
- **Création** et/ou **Actualisation** et **Ré-édition** des documents de communication écrite : (*nombre d'exemplaires annuel, tous secteurs confondus*)
  - Mode d'emploi Déchèterie : 2500
  - Affiche « comment se procurer un calendrier de collecte » déposées sur PAV verre : 50
  - Calendriers de collecte : 500
  - Affiche disposées dans les allées pour l'arrêt de la distribution des sacs jaune pour les collectifs dotés de bacs en hypercentre de Villefranche : 100
  - Encart magazine Bloc note lors de la SERD : 1

## 6.2. Animation et éducation

### • Animations scolaires

Les ambassadrices du tri ont réalisé 70 interventions en milieu scolaire (écoles maternelles et élémentaires). Ainsi 1638 élèves ont été sensibilisés (dont les enseignants, parents d'élèves, ATSEM et AVS présents). Une journée d'intervention pour 2 écoles complètes regroupées a été réalisée dans le cadre d'ateliers scientifiques.

Les thématiques abordées sont les consignes de tri, le recyclage, la réutilisation des déchets, la fabrication du papier, la consommation et réduction de déchets, les ressources naturelles et le compostage.

Deux classes soit 52 élèves avec accompagnants ont visité la déchèterie communautaire d'Arnas et la plateforme de compostage du SYTRAIVAL.

### • Actions grand public

#### **Calendriers de collecte, sacs jaune et de précollecte du verre, autocollants Stop Pub et prise d'informations**

Les calendriers des jours de collecte sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Agglo. Ils peuvent être retirés au siège de l'Agglomération pour les personnes n'utilisant pas internet. De plus, un envoi est réalisé à l'ensemble des gestionnaires de collectifs pour informer les agents chargés de l'entrée/sortie des bacs.

En moyenne 10 habitants/jour se déplacent pour obtenir des renseignements directement dans les locaux : attribution de bacs, badge déchèterie, sacs jaune, sacs de pré-collecte pour le verre, consignes de tri, etc.

Tout au long de l'année, 5j/7 pendant les heures d'ouverture de l'Agglo au public, un accueil et des renseignements divers sont assurés.

Les autocollants « stop pub » sont à retirer à l'Agglomération, sur les manifestations ou auprès des communes.

#### **Echanges avec les usagers**

Par téléphone :

**Numéro Vert** : 0 800 512 201 ; **standard** de l'agglo et postes fixes/portable du personnel

Par mail :

[collecte.selective@agglo-villefranche.fr](mailto:collecte.selective@agglo-villefranche.fr) ainsi que les adresses professionnelles de chacun.

Formulaire de contact du site internet de l'agglomération.

Echanges journaliers très nombreux (15-20) par l'intermédiaire des différents outils de communication.

#### **Opérations ponctuelles :**

- Animation le matin du 16 janvier au Centre de loisirs d'Arnas auprès de 22 enfants et 2 adultes.
- Stand à Villefranche pour la Fête de l'environnement le samedi 18 mai, une centaine de personnes sensibilisées, dont de nombreux enfants grâce au jeu de pêche à la ligne et l'exposition anti-gaspillage alimentaire. En accompagnement, le Repair'Café (réparation objets cassés) et le Sytraival avec la Ligue de la Lutte contre le Cancer (traitement des déchets, filières de matière...) étaient présents.
- Stand d'animation lors du Gouter Eco-citoyen de Denicé le 24 mai.
- Stand (lombri)compostage au Rendez-vous au Jardin organisé par Gleizé le 15 juin.
- Stand à l'Oasis le 31 août tenu par les bénévoles du composteur partagé et Compost'elles pour promouvoir cette pratique.

## 6.3. Compostage collectif public

Le premier composteur partagé a été mis en place le 25 juin suite à l'initiative et la demande d'habitants de Villefranche. Il est installé au Square Bühl face à la Médiathèque. L'Agglomération est accompagnée par Compost'elles pour la mise en place et le suivi. 41 foyers, gèrent en autonomie le site, à l'aide de permanences. La matière organique déposée, durant les 6 derniers mois de l'année 2019, s'élève à 1 505 kg. Cette quantité est ainsi détournée de l'incinérateur et retourne à la terre dans les espaces verts de la Ville.



Figure 21 : Photographie de la 1ère récolte de compost mature le 21 décembre

#### 6.4. Actions correctives

Des contacts entre le service et les administrés se font suite aux anomalies de collecte quotidiennes. Au total **2621 annotations** ont été enregistrées sur le logiciel GESBAC (+24.5 %/ 2018) suite aux signalements des équipes et aux actions de sensibilisations réalisées par les ambassadrices du tri dont **104 annotations** correspondent à des signalements hors régie.

974 anomalies ont été relevées et sont présentées dans l'histogramme ci-dessous. Les sacs à côté des bacs sont les problèmes les plus fréquents. Les bacs ne sont pas collectés en présence de déchets non conformes. Un scotch erreur de tri condamne le bac et renseigne du numéro vert du service, à contacter.

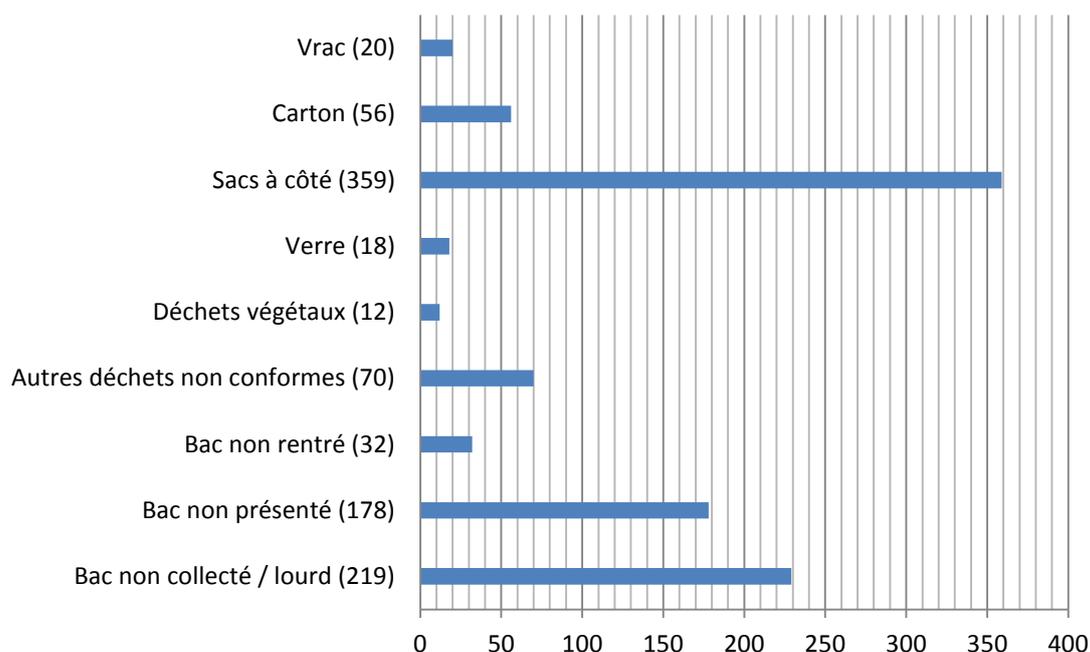


Figure 22 : Répartition par nature des 974 anomalies

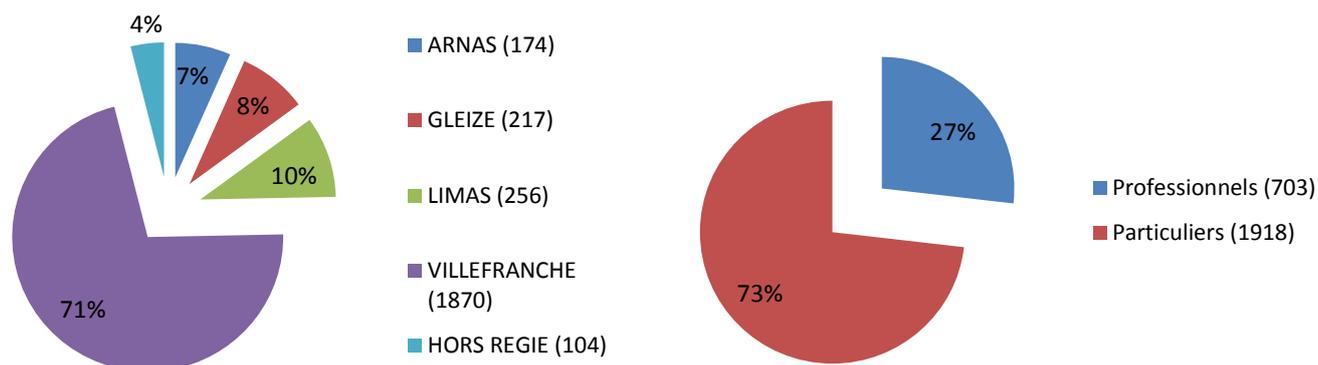


Figure 23 : Répartition des 2 621 annotations par commune (à gauche) et par activités (à droite)

## 7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire

### 7.1. La gestion des bacs roulants

- Le parc et les acquisitions

Pour l'année 2019, 6 commandes ont été réalisées pour **1 280 bacs** roulants **neufs** (+ 5%, 2018) pour un montant de 58 787.04€ TTC. Trois commandes de pièces détachées pour un montant de 4 417.2 € TTC ont été passées.

Sur le territoire, le **parc des bacs** s'élève à **22 571** réparti comme suit :

Réceptifs	Nombre de bacs en régie	Répartition bacs professionnels et particuliers	Nombre de bacs hors régie	Répartition bacs professionnels et particuliers
TOTAL OM	12 890	2 993 bacs professionnels (+53/2018) 9 897 bacs domestiques (+ 41/2018)	745	72 bacs professionnels (+ 15/2018) 673 bacs domestiques (+239/2018)
TOTAL CS	8 914	1 028 bacs professionnels (+12/2018) 7 886 bacs domestiques (+166 /2018)	27	9 bacs professionnels (+4/2018) 18 bacs domestiques (+ 10 /2018)
TOTAL	21 804	<b>+247 bacs /2018</b>	<b>767</b>	<b>+251 bacs /2018</b>

Figure 24 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/20

- Les interventions sur le secteur Régie de collecte

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur
- > Une anomalie (couvercle, roue, cuve fendue ...) signalée par une équipe de collecte ou d'autres agents

Les interventions se répartissent comme ainsi :

- **Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts / retraits) : **1 351 bacs** contre 1200 bacs en 2018 et 967 interventions en 2017

L'attribution de bacs aux particuliers et professionnels fait l'objet d'une information systématique sur l'organisation du service et les consignes de tri.

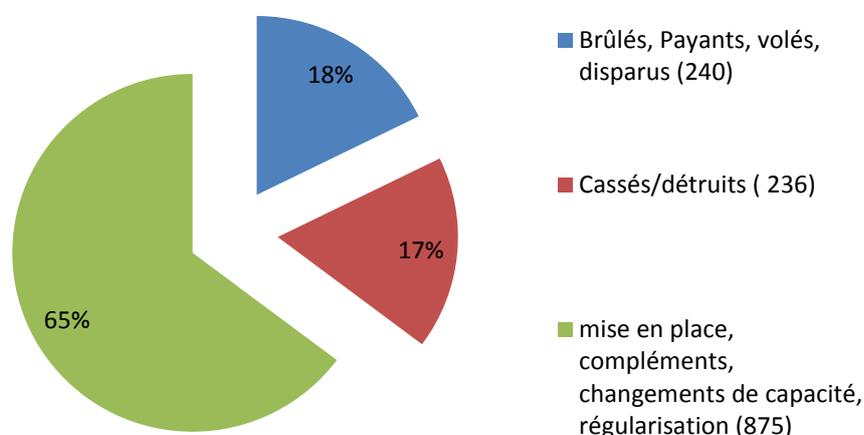


Figure 25 : Répartition des livraisons de bacs

- **Réparations de bacs** (couvercles, roues, serrures bacs CS, clips) = **452 interventions pour 532 bacs** contre 481 interventions pour 510 bacs et 497 interventions en 2017

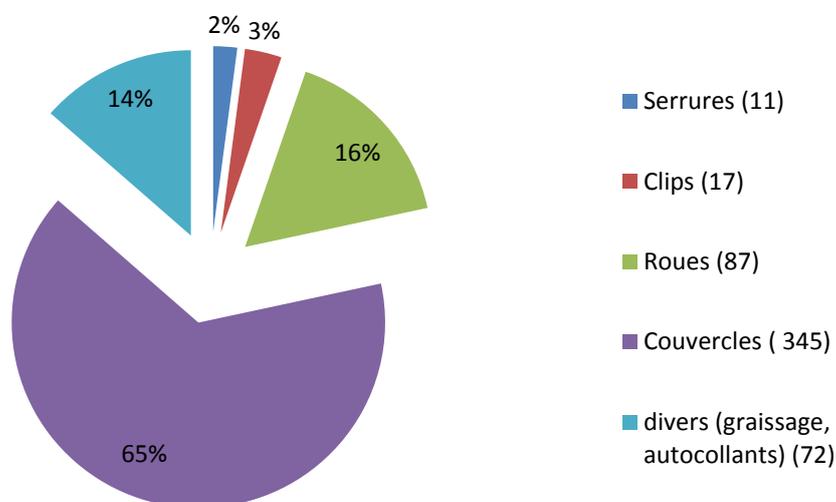


Figure 26 : Répartition des réparations de bacs

- **Les interventions sur le secteur hors-régie**

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur et/ou de la Mairie
- > Une anomalie (couvercle, roue, cuve fendue ...) signalée par le prestataire de collecte

Les interventions se répartissent ainsi :

- **Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts) : **265 bacs** ont été préparés au local Ordures Ménagères et récupérés par les agents communaux pour une distribution aux usagers demandeurs en Mairie. Cette nouvelle mise en place des dotations de bacs hors régie a été validé et mise en place en avril 2017. Deux permanences de récupération des bacs pour les communes ayant fait la demande sont organisées, le mardi et jeudi matin, une fois par mois. Dans le cadre de travaux, des bacs de regroupement sont mis en place pour desservir les administrés ; à savoir 34 bacs ont été ajoutés et retirés pour pallier à l'impossibilité de circulation de la benne dans les voies concernées par les travaux.
- **Réparations de bacs** (couvercles majoritairement, roues, clips) ; **33 interventions** par les ambassadrices du tri ont été effectuées.

Commune	Nombre de réparations
Blacé	5
Cogny	5
Denicé	6
Lacenas	2
Le Perréon	5
Rivolet	0
Saint Cyr le Châtoux	0
Salles Arbussonnas	2
Saint Etienne des Oullières	3
Saint Julien	3
Vaux en Beaujolais	2
Ville sur Jarnioux	0

Figure 27 : Répartition communale des réparations de bacs

- **La reprise des bacs hors d'usage**

Les bacs usagés **hors service** ont été évacués par EMC Bruxelles (collecte sur site par semi-remorque). Cette entreprise propose le démontage des bacs avant évacuation.

Deux évacuations ont été réalisées en mai et août 2019, pour un total de 6.26 Tonnes (341 bacs). La matière (PEHD) a été rachetée (voir ci-dessous les recettes).

## **7.2. Les actions sur les colonnes d'apport volontaire**

En 2019, sur le secteur Régie, 2 colonnes à verres ont été brûlés représentant un coût de 3 000 euros. Deux colonnes remplacées par défaillance. L'agent est en charge du suivi d'une centaine de colonnes sur la régie. Il gère également le nettoyage de bacs en poste fixe (ex : crèches). Ponctuellement, il intervient sur les PAV hors régie.

Les colonnes sont utilisées comme support d'affichage en fonction des besoins par exemple pour l'information de consultation et retrait des calendriers de collecte.

## 8. Les indicateurs financiers

### 8.1. Les dépenses du service

- La collecte et le traitement des déchets ménagers

Catégorie déchet	Communes	Coût collecte (€ TTC)	Coût traitement (€)	Coût /habitant (€/hab)	Coût/ Tonne (€/T)
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	Régie (Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche)	1 202 993,10	1 394 901,53	49,10	194,18
	Communes hors régie (Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Montmelas, Rivolet, St Cyr le Châtoux, St Etienne des Oullières, St Julien, Salles Arbussonnas, Vaux en Beaujolais, Ville sur Jarnioux)	262 249,54	265 147,85	38,10	207,01
	<b>TOTAL CAVBS (hors JASSANS)</b>	<b>1 465 242,64</b>	<b>1 660 049,38</b>	<b>46,82</b>	<b>196,23</b>
<b>Collecte sélective</b>					
Papiers (AV)	Déchèterie Arnas, Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	0	0	0	0
Emballages ménagers (PAV)	Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	20 147,41	15 478,65	6,27	448,13
Emballages ménagers + papiers(PàP)	Arnas Gleizé Limas Villefranche	415 382,56	284 305,47	13,22	357,26
	Vauxonne	51 961,78	40 868,85	11,38	352,30
Refus	CAVBS (hors Jassans)		37 114,21	0,56	103,41
	<b>TOTAL CAVBS (hors JASSANS)</b>	<b>487 491,75</b>	<b>377 767,18</b>	<b>12,96</b>	<b>355,87</b>
<b>VERRE</b>	<b>TOTAL CAVBS (hors JASSANS)</b>		<b>37 558,38</b>	<b>0,56</b>	<b>19.80</b>

- Le suivi des points d'apport volontaire

Matériel et Aménagement	
Amortissement annuel des contenants, reprises enrobés, lavage PAV, déplacement bornes, maintenances diverses	<b>4 776,48 € TTC</b>

Frais d'entretien	
Amortissement annuel du véhicule, PAV, radio, carburant, entretien, réparation, personnel	<b>48 084,21 € TTC</b>

- Le service collecte sélective

Service collecte sélective	
Amortissement, acquisition sacs jaunes, dépenses communication, matériel animations, personnel ...	<b>204 745,39 € TTC</b>

- Les encombrants

Type	Coût collecte (€ TTC)	Traitement (€ TTC)	Coût / habitant (€ / hab)	Coût / tonne (€/tonne)
Secteur en postes fixes	9 031,59	3 490,51		526,58
Secteur en porte à porte	26 932,53	22 563,54		321,99
<b>Total</b>	<b>62 018,18</b>			<b>349,40</b>

- La déchèterie

Transport et traitement des déchets

Type de déchet	Coût global (€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)	Coût /tonne (€/tonne)
Déchets verts	116 881,46	1,77	45,54
Gravats, Inertes	31 801,44	0,48	13,39
Encombrants	172 754,22	2,62	126,34
Cartons	21 616,01	0,33	45,30
Ferraille	9 604,05	0,15	17,42
Bois	65 254,05	0,99	78,07
Plâtre	39 188,72	0,59	114,90
D3E	0	0	0
DEA	0	0	0
Huile moteur	1 850,31	0,03	119,53
Peintures	104 477,82	1,58	987,51
Acides/Bases, solvants...	13 660,20	0,21	1 015,78
Phytosanitaires	4 416,98	0,07	985,93
Produits de laboratoires	1 193,67	0,02	986,50
Aérosols	3 042,74	0,05	985,03
Radiographies	0	0	0
Lampes	0	0	0
Huiles alimentaires	0	0	0
Batteries	0	0	0
Piles	0	0	0
<b>Total</b>	<b>585 741,66</b>	<b>8,88</b>	<b>57,62</b>

- Frais de fonctionnement

NATURE	MONTANT (€)	COÛT PAR HABITANT (€/HAB)
Amortissements	4 532,60	0,07
Gardiennage, locations de matériels	208 639,81	3,16
Frais d'entretien	16 545,57	0,25
<b>Total</b>	<b>229 717,98</b>	<b>3,48</b>

- Total exploitation déchèterie d'Arnas

MONTANT (€)	COÛT PAR HABITANT (€/HAB)
<b>815 459,64</b>	<b>12,37</b>

- Participation aux déchèteries extérieures

NATURE	MONTANT (€)	COÛT PAR HABITANT (€/HAB)
CC Saône Beaujolais	25 670,00	11,63
CC Beaujolais Pierres Dorées	17 000,00	21,09

- Les déchèteries mobiles

COMMUNE	COÛT GLOBAL (€ TTC)	COÛT PAR TONNE (€/T)
Lacenas Le Perréon	6 909,17	255,23

## 8.2. Synthèse des dépenses

SOURCE	MONTANT (€ TTC)	MONTANT/HABITANT (€/HAB)
Gestion OM	3 125 292,02	
Gestion CS	1 162 591,28	
Déchèteries	858 129,64	
Participation SMICTOM Saône Dombes	579 312,00	
Encombrants hors déchèterie	60 018,18	
Gestion RH et Finances	121 803,95	
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>5 909 147,06</b>	
Investissement non amorti	255 384,74	
<b>TOTAL*</b>	<b>6 164 531,80</b>	<b>84,34</b>

\*Hors Frais de siège et de structure

### 8.3. Les recettes

<b>DIVERS OMR :</b>		<b>59 974,68 €</b>
Compensation transfert OM		56 172,87
Remboursement sinistre BOM		500,01
Reprise bacs HS		1 701,80
Vente BOM		1 600,00

<b>REPRISES MATERIAUX &amp; SOUTIENS :</b>		<b>917 375,04 €</b>
Compensation transfert CS		3 704,47
Soutien CITEO (papiers)		66 822,28
Reprise papiers		201 139,00
Soutien CITEO (emballages)		463 081,21
Reprise emballages		156 870,09
Soutien développement durable Eco-emballages		25 757,99

<b>DECHETERIE D'ARNAS</b>		<b>72 240,90 €</b>
Entrées payantes		942,00
Renouvellements badges		3 100,00
Reprise ferraille		17 526,07
Reprise batteries		3 136,05
Soutien OCAD D3E		25 858,13
Soutien Eco-mobilier		21 678,65

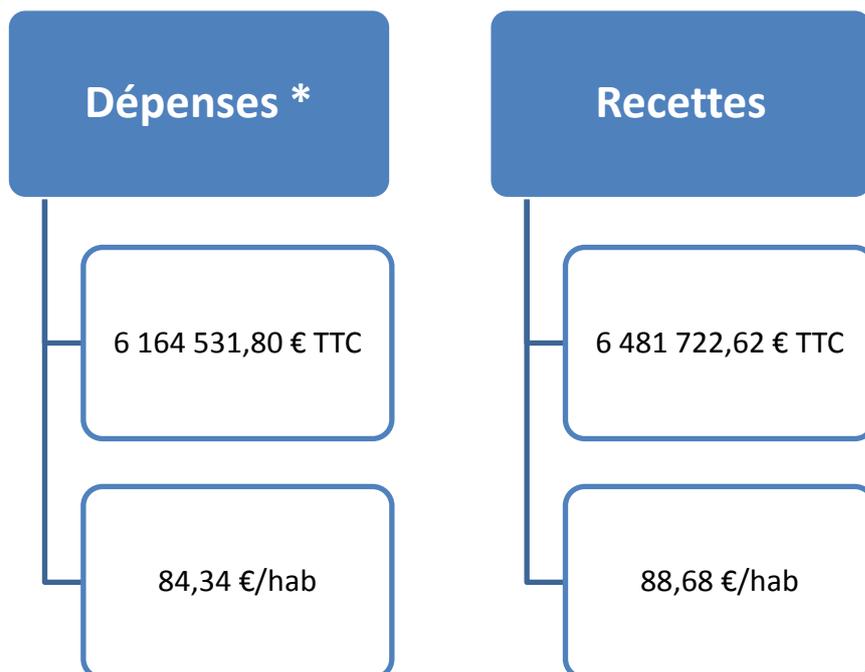
<b>DECHETERIES MOBILES :</b>		<b>302,00 €</b>
Reprise ferraille		302,00

<b>TEOM CAVBS 2019 :</b>		<b>5 431 528,00 €</b>
--------------------------	--	-----------------------

## 8.4. Synthèse des recettes

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 481 722,62 €</b>
Total hors TEOM	1 050 194,62

## 8.5. Bilan financier



*\*Hors Frais de siège et de structure*

## 9. Synthèse

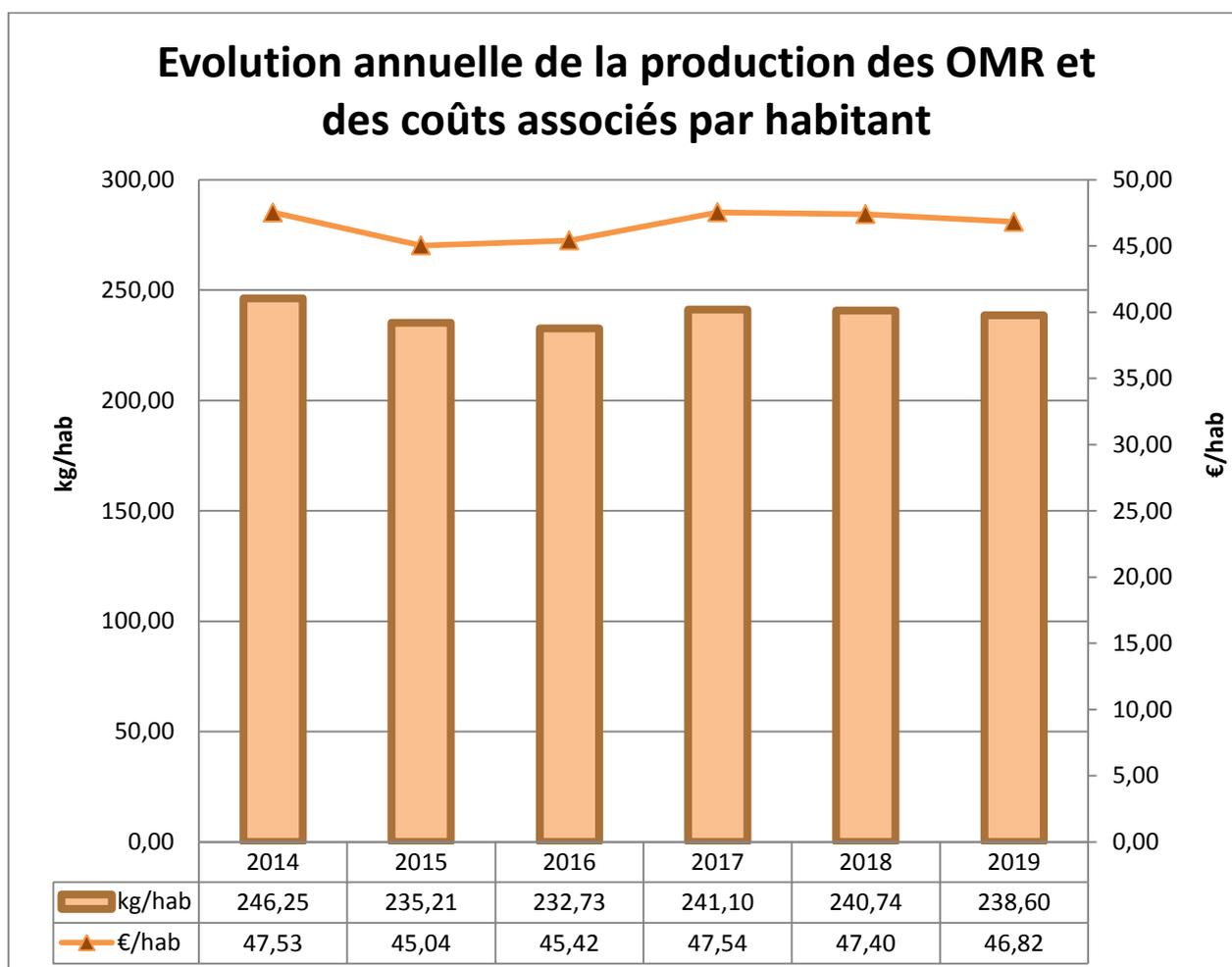


Figure 28 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant

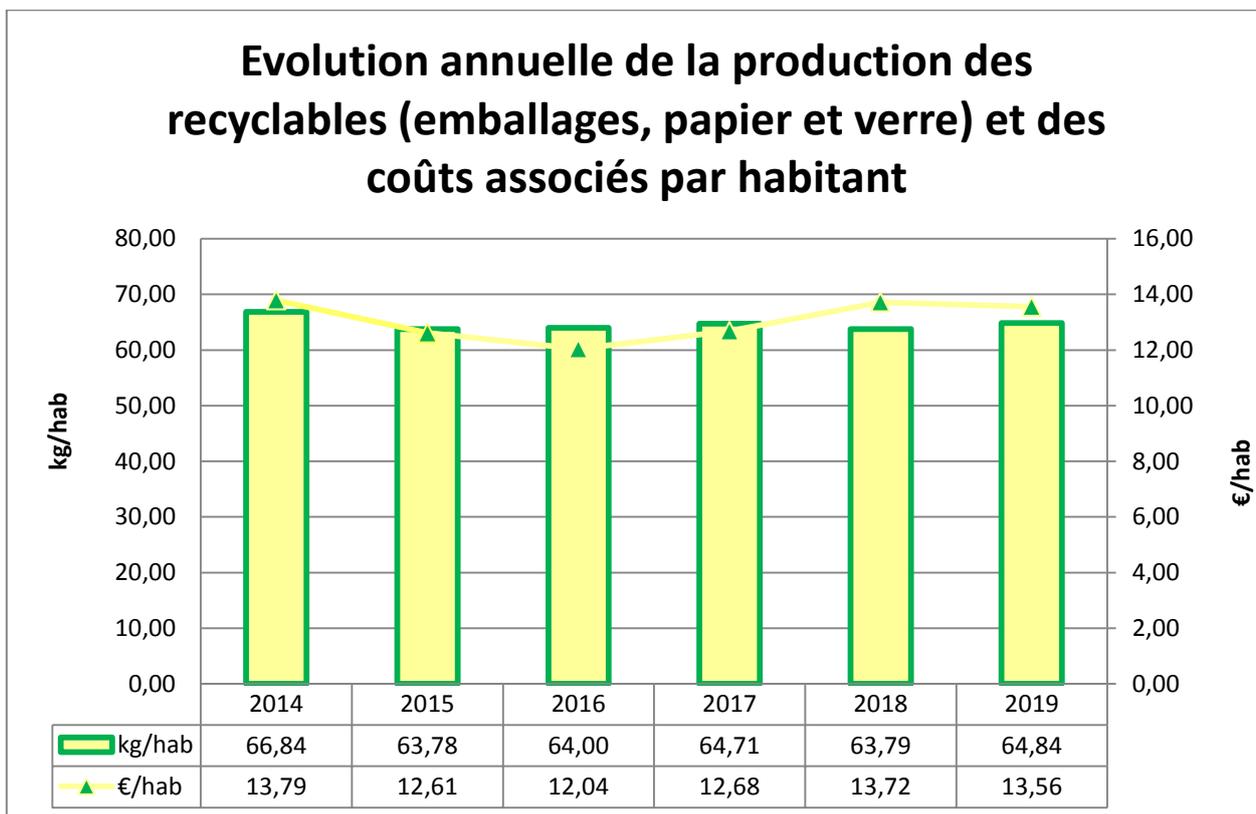


Figure 29 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant

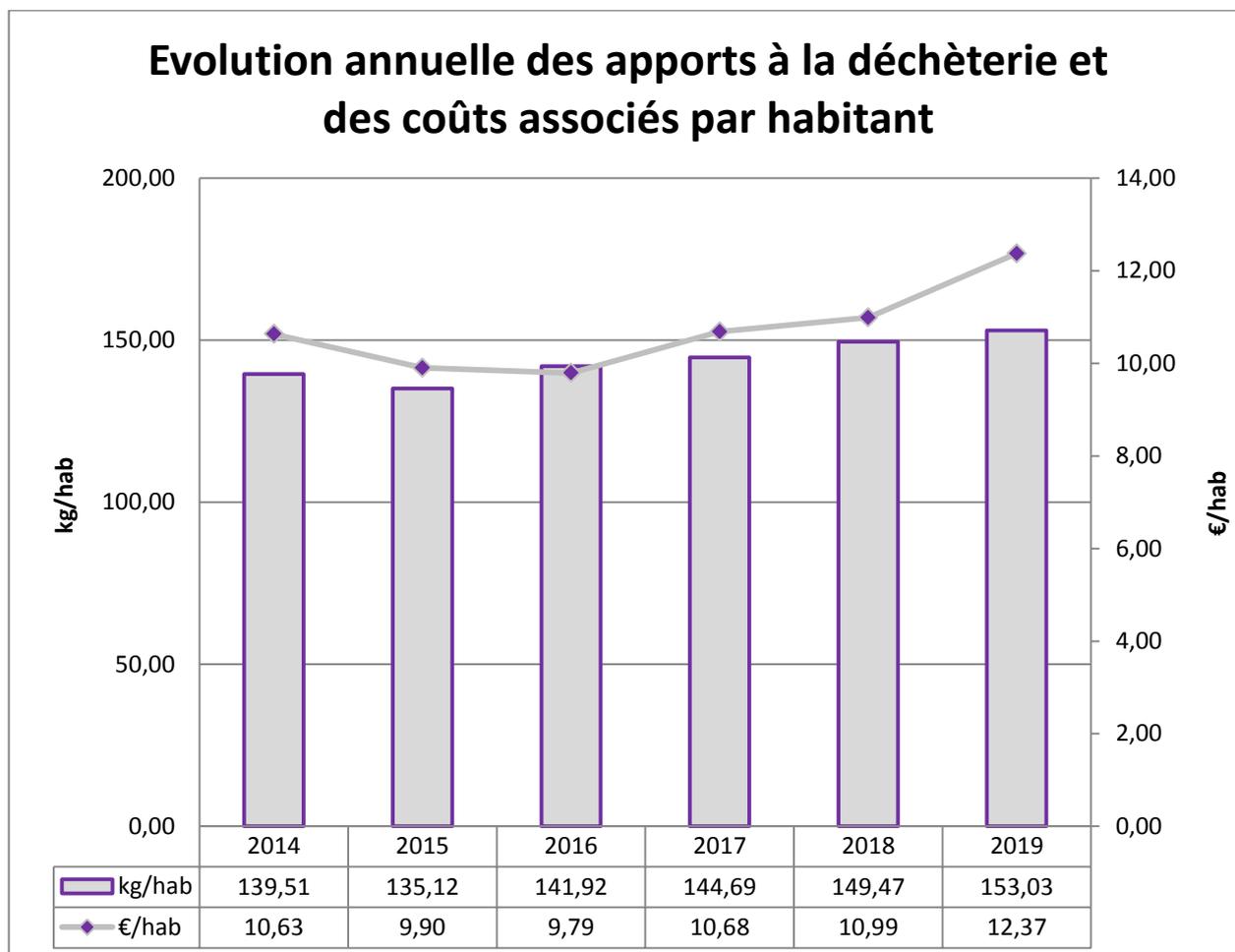


Figure 30 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitants





**DIRECTION INGÉNIERIE TECHNIQUES ET URBAINES**

**Agglo Villefranche Beaujolais Saône**

115 rue Paul Bert - CS 70 290 69400 Villefranche-sur-Saône  
tél. 04 74 68 23 05 - Fax : 04 74 68 45 61  
[services.techniques@agglo-villefranche.fr](mailto:services.techniques@agglo-villefranche.fr)

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jarnioux, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo